

SELLIÈRES

## Vers la création d'un groupement forestier citoyen écologique avec l'association Forêts Alternatives du Jura



Un temps de réflexion pour la FAJ sous la direction de Christine Combe. (3<sup>e</sup> à partir de la g.)

L'association Forêts Alternatives du Jura (FAJ) s'est réunie à Sellières, samedi 2 novembre. Après une visite en forêt le matin, comportant l'identification de sols forestiers, la préparation de ceux-ci et leur régénération naturelle en compagnie d'un agent de l'ONF, la dizaine de membres présents ont pu faire le point sur l'association avec la présidente Christine Combe.

La FAJ, qui totalise 65 adhérents, a pour but la préserva-

tion des forêts face à l'industrialisation de la production de bois. Celle-ci passe également par la préservation de la vie que ces forêts abritent, celle de la grande ou petite faune, celle que l'on voit, que l'on entend ou qui nous est invisible. Cela passe par le fait d'accepter qu'elle ne nous appartient pas et n'a pas besoin de nous, mais que nous avons besoin d'elle. C'est avant tout un espace de vie et non un gisement de production, et la FAJ entend re-

fuser les coupes rases comme modèle de gestion.

Ainsi, elle veut sensibiliser le public sur les dégâts causés par certaines pratiques actuelles et sur l'urgence à développer des alternatives. C'est pour mieux appréhender ce monde que de nombreuses sorties sont programmées tout au long de l'année. Mais pour l'heure, il s'agissait de prévoir les prochaines comme celle du samedi 7 décembre à Montfleur ainsi que celles du premier trimestre

2025, à Cheveaux, Mirebel et en forêt de Chauz (dates définies ultérieurement).

Pour la présidente, l'objectif était aussi de définir les moyens d'action pour mobiliser le plus d'adhérents autour des diverses activités de la FAJ. Un effort sera fait au niveau de la communication avec diversification des sorties du genre grand public, ce que corroborent les dires de Noël François: « Il faut mettre l'accent sur les visites. Plus

### → Qu'est-ce qu'un GFCE ?

C'est une société civile en vue de la constitution, l'amélioration, l'équipement, la conservation ou la gestion d'un ou plusieurs massifs forestiers ainsi que de l'acquisition de bois et forêts.

> Quelques actions prévues par ce futur groupement forestier citoyen écologique :

- Acquérir et gérer ensemble des forêts (limité au département du Jura);
- Devenir des acteurs de la préservation de forêts vivantes;
- Valoriser les savoir-faire de la filière, restaurer et gérer durablement ce patrimoine naturel selon la charte du Réseau des alternatives forestières (RAF);
- Atténuer les effets du réchauffement climatique en protégeant et en régénérant les forêts (séquestration du carbone);
- Léguer une initiative et une nature préservée aux générations futures;
- Prendre un rôle dans la filière bois

> Qui peut entrer au GFCE ?

- Personnes civiles et morales, sous réserve d'apport minimum de 2000 euros par associé s'engageant à conserver ses parts pendant une durée minimum de huit ans. Le GFCE Jura ne sera effectif qu'à partir de la constitution d'un capital de 20 000 €. Le groupement ne garantit pas de rémunération sous forme de dividende.

on aura de monde aux visites, plus on trouvera des personnes intéressées, ainsi que des relais, et si je suis à la FAJ, c'est grâce à ces visites et au travail fourni en amont.»

Un appel au don sera également lancé en direction des adhérents pour financer l'achat de cormiers ou autres arbres pour replanter

une parcelle de bois dont l'association est propriétaire. La suite s'est poursuivie par la proposition de création d'un groupement forestier citoyen écologique (GFCE).

■ Albert Wolff (CLP)

■ Pour tous renseignements (FAJ et GFCE): contact@foretsalternativesjura.ovh - 07 88 31 2066